ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

INFORMATIONS

Un colis contenant un million

de roubles

précieux colis a été déposé provisoi-rement au greffe du tribunal.

le juge d'instruction en vue de fournir

des explications sur l'originee et les

raisons de ce mystérieux envoi de

Les mineurs anglais

le nombre de chômeurs en Angleter-

re, y compris les grévistes, atteindra,

à la fin de la première semaine, près

de 2.500.000 travailleurs. Ce nombre

ira ensuite en s'accroissant, si la

grève continue, pour atteindre 8 mil-

lions à la fin de la quatrième semaine.

Dans un message à la nation, M.

Lloyd George déclare que le gouver-

nement a mis tout en œuvre afin de conjurer la calamité d'une grève

charbonnière. Mais, en dépit des re-

commandations de leurs dirigeants les plus expérimentés, les mineurs ont opté pour la force afin de réali-

ser leurs desseins. La nation s'élèvera par tous les

moyens en son pouvoir contre de pa-

reilles attaques, et ne doute pas un seul instant de l'issue finale de la

Le premier ministre exhorte la na-

tion à faire des économies et engage

les fabricants à maintenir leur per-

sonnel en fonctions aussi longtemps

que les circonstances le permettront.

Un radio de Sébastopol du 14 octo-

bre annonce que dans la région de

Marioupol, Tcharline, Volnovakha,

des combats sont en cours contre les

Sur la rive droite du Dnieper, no-

tre offensive se poursuit avec succès.

Nous avons occupé Nicopol et avons

pris 3.000 prisonniers, 8 canons, 6

automobiles blindées et un train

avons remporté une importante vic-

toire, ayant défait la 9°, la 42° divi-

sion soviétique et la 2° division des

marins rouges. Nous avons capturé

4.000 prisonniers et 12 canons.

Au nord-ouest de Tauride, nous

rouges, qui ont passé à l'offensive.

de Wrangel

Nouveaux succès

blindé.

de M. Lloyd George

D'une façon générale, on calcule que

monnaies russes.

Un message

Le destinataire a été convoqué par

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)......) 80 cent. RECLAMES 3º page (- d° -)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le gaspillage des millions. Le contribuable, conscient de son devoir civique, s'exécute de bonne grâce, mais l'Etat doit veiller à l'encourager! L'Emprunt. Un beau geste à généraliser. — La greve anglaise.

On demande aux français un effort considérable pour le relèvement du pays et de bonne grâce, le contribuable verse les formidables impôts votés par le Parlement. Il a conscience, en agissant ainsi, de remplir un simple devoir civique, mais il espère que les sacrifices sans cesse accrus qu'on lui demande constituent un revenu employé au mieux des intérêts de la

Or, un incident qu'il faut retenir vient de se produire devant la commission des finances de la Chambre. Cette commission écoutait l'exposé que lui apportait le président du co-mité supérieur d'enquête institué par le gouvernement pour rechercher les économies réalisables. Il y eut quelque stupéfaction; nous citons d'après le Temps :

Les constatations faites par le comité supérieur d'enquête ont une telle gravité, elles dénotent un tel mépris des volontés du Parlement, que tout espoir de réformes admi-nistratives efficaces et d'économies sérieuses devrait être abandonné, si les fautes signalées demeuraient sans sanctions, et si d'énergiques mesures n'étaient pas prises pour en empêcher la prolongation.

Qu'a-t-il été dit au nom du comité supérieur d'enquête, par son président, M. Maurice Bloch, procureur général près la Cour des comptes ? Ceci, notamment, à propos des comptes spéciaux du Trésor relatifs au ravitaillement, au charbon et à la flotte d'Etat : « Ces comptes ont été tenus sans comptabilité régulière, ni administrative, ni commerciale. » On croit rêver, devant le désordre, l'arbitraire, les gaspillages occultes que fait entrevoir une pareille constata-

Ainsi des mouvements formidables de millions, en matières ou en espèces, ont eu lieu, « sans comptabilité régulière ». Au point de vue administratif, rien qui puisse justifier des actes réellement accomplis. Au point de vue commercial, rien qui permette de savoir quelles opérations ont pu laisser des profits, lesquelles ont amené des déficits, comment il a été paré à ceux-ci, à l'aide de quels procédés et de quels virements telles ou telles insuffisances, tels ou tels abus ont été couverts ou

La commission des finances portera sans doute la question à la Tribune afin que cet inqualifiable désordre reste sans lendemain.

Mais que pensera le pays de l'incurie et du gaspillage de l'adminis-tration? On exige des petits commerçants, qui ont déjà bien du mal, souvent, à joindre les deux bouts, la tenue d'une comptabilité impeccable afin de permettre aux agents du fisc une vérification relative aux déclarations de revenus ou aux versements de la taxe sur le chiffre d'affaires. N'est-il pas scandaleux que l'Etat se montre rigoureux pour le commerce en pareille matière, quand lui-même laisse dépenser des millions sans comptabilité régulière?

Qu'on demande un effort aux contribuables, c'est nécessaire; mais, du moins, que ces contribuables aient l'assurance que l'argent versé n'est pas dilapidé ou gaspillé par des agents sans scrupule et qui paraissent jouir d'une étonnante impunité.....

Demain s'ouvre l'Emprunt qui doit assurer le définitif relèvement économique de la France. Tous nos concitoyens entendront l'appel éloquent qui vient de leur être adressé et qui porte la signature du préfet, de l'évêque, des sénateurs, des députés, de tous les représentants et de nombreuses notabilités du Lot.

A ce sujet il est édifiant de signaler un geste dont la portée mérite d'être notée : Le commerce parisien a décidé de réserver à l'Emprunt le montant total de ses recettes brutes de la journée du 25 novembre.

L'Œuvre commente d'une façon heureuse l'initiative louable du commerce parisien:

« Il était imposible d'affirmer de plus éclatante façon la solidarité des intérêts privés et de l'intérêt général.

Mieux placés que quiconque pour apprécier la situation économique réelle du pays, nos commerçants ont compris l'intime et indissoluble lien qui unit au crédit public le crédit privé.

profonde ait été aussi solennellement reconnue. Elle est, à l'heure présente, une des bases fondamentales des harmonies économiques de la France. C'est une loi d'airain qui courbe sous son joug, qu'ils le veuillent ou non, tous les intérêts, tous les détenteurs de biens mobiliers ou immobiliers, industriels ou ruraux.

Par suite du régime monétaire auquel nous sommes soumis du fait des exigences de la guerre, la valeur des fortunes privées se mesure au baromètre de la valeur du crédit de l'Etat. C'est sur lui que repose le critérium de nos facultés de paiment, de relèvement et, disons-le franchement, de nos possibilités d'avenir et de restauration finan-

Le geste du commerce de Paris nous montre qu'une fois de plus la France industrieuse et laborieuse a compris quelle devait être son atti-

Elle a conscience de ses droits in-destructibles. Elle a enregistré avec quelque dédain l'attitude pitoyable des nations neutres à Bruxelles, pleurant sur les trésors amassés sur nos ruines et nos sacrifices. Elle se refuse encore à croire que ses grands alliés, moins éprouvés, se dérobe-ront comme de vulgaires neutres. L'attitude de l'un d'eux la surprend péniblement... et c'est peut-être précisément parce que les délégués du commerce parisien ont senti dans le plus profond de leur être l'écho de ce sentiment général en France que, dans un bel élan, dans un de ces élans dont l'âme française a toujours le secret aux heures graves, ils ont fait ce geste qui est, à lui seul, un symbole et, dans son élégance, la plus cinglante des répliques. »

du commerce parisien soit suivi par le commerce de tout le pays. L'effort financier de la France doit s'intensifier pour continuer et achever l'œuvre de notre résurrection nationale.

Et à ceux qui, méfiants, - il y en a toujours! — préfèreraient garder leurs billets ou les utiliser en totalité dans des affaires privées, il nous suffit de poser une simple question : Si la France faisait faillite, que vaudraient vos billets ou vos affaires privées ? Au contraire, la France se relevant, la prospérité ne renaîtra-t-elle pas partout?

hésiter à faire son devoir patriotique ?

Contrairement aux avis optimistes de la dernière heure, la grève des mineurs anglais est un fait acquis. L'arrêt du travail est général dans tout le pays.

On affirme, que le gouvernement, résolu à la lutte, a pris toutes les dispositions pour triompher des prétentions excessives des meneurs. Et comme cette grève est particulièrement impopulaire, il y a lieu de croire que le pays aidera puissamment le gouvernement dans sa résistance. Même chez les ouvriers qui, les premiers, vont souffrir de la grève, la fatigue sera rapide. Tout semble donc permettre de croire qu'en Angleterre, comme chez nous, les extrémistes s'apercevront qu'il y a des limites aux exigences et qu'il est parfois imprudent de trop tirer sur la corde. Mieux vaut, en effet, faire face à la crise que de céder constamment à la tyrannie des extrémistes qui finiraient par conduire les pays de l'Europe à

la ruine totale. « L'opinion publique du monde entier, dit justement le Temps, sera avec le peuple anglais et son gouvernement dans la lutte qu'ils soutiennent contre ceux qui, au lendemain de la guerre, menacent le travail national dans son magnifique effort pour la restauration de la vie économique. Leur victoire est nécessaire au bon équilibre des forces sociales, sans lequel toute démocratie est vouée à la déchéance et à la destruction.

A. C.

Sur ordre du parquet de Lyon, la police a saisi, au bureau central, un colis postal expédié de Paris à une Il est excellent que cette solidarité maison de commerce lyonnaise et contenant un million de roubles. Le

Souhaitons que le geste patriotique

Aucun placement n'offre, d'ailleurs, d'aussi sérieuses garanties, puisqu'il est gagé par TOUTES nos richesses nationales.

Qui donc, dans ces conditions, peut

AUTOUR DU CONSEIL

Le Conseil municipal organise des fêtes à l'occasion du 11 novembre, anniversaire de l'armistice. A cet effet, un programme de réjouissances publiques promet d'être attrayant, puisqu'une somme de 2000 francs a été votée, à l'unanimité, croyons-nous.

Le groupe socialiste du Conseil municipal a présenté quelques observations : si la fête doit avoir un caractère gouvernemental, a-t-il dit, il ne prendra pas part à la fête. Si elle a un caractère local, il " prendra part.

La fête étant célébrée dans toute la France, une cérémonie patriotique ayant lieu au Panthéon, présidée par le Président de la République, il semble bien que la fête aura un caractère gouvernemental.

Mais, d'autre part, la cérémonie du Panthéon étant un hommage suprême rendu à notre grand patriote Léon Gambetta, elle aura bien, pour nous, Cadurciens, un caractère local.

Au surplus, une fête organisée, même avec le programme de réjouissances ordinaires, retraite aux flambeaux, jeux divers, illuminations, feu d'artifice, bal, intéresse toujours les Cadurciens et donne des bénéfices au commerce de notre ville où se rendent de nombreux visiteurs.

C'est bien là un caractère mais surtout un intérêt local. Cette année, Cahors n'a pas été gâté

L'anniversaire de l'armistice mérite donc d'être célébré avec éclat. Et tout

le monde y participera. LOUIS BONNET. Médailles militaires

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont attribuées au soldat Bonffil Edouard, du 7° d'infan-

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et sol-dats du 7° dont les noms suivent :

Dulac Henri-Raymond: caporal coura-geux et dévoué. Mort pour la France, le 14 septembre 1914, des suites de blessures glorieusement reçues à son poste de com-bat, à la ferme des Grandes-Perthes. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dennaud Pierre-Eugène: très bon et courageux soldat. A été grièvement blessé, le 26 septembre 1914, au cours d'une violente attaque ennemie, en Champagne. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Récompenses Honorifiques

La médaille d'honneur pour services rendus à la Mutualité a été accordée aux personnes du Lot dont les noms suivent: Médaille d'or

M. Lherm Joseph-Théophile, administrateur de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Figeac, à Mayrinhac-Len-

Médailles d'argent M. Masbou Louis, administrateur de la mutualité scolaire de l'arrondissement de

Figeac, à Lunan. M. Verdier Firmin, administrateur de la mutualité scolaire de Gourdon à Saint-Médailles de bronze

M. Agard Pierre, secrétaire de la société de secours mutuels l'Union des travail-

M. Barriétis Michel, trésorier de section de la société de secours mutuels l'Orphelinat des sous-agents et ouvriers commissionnés des postes, télégraphes et téléphones, à Cahors.

M. Darnis Joseph, secrétaire de la société de secours mutuels de Gramat.

M. Laburthe Michel, sous-préfet de Fi-

M. Mispouilié Jacques, vice-président

de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Cahors. Mme veuve Valadie Mélina, née Montagne, membre honoraire de la mutualité

scolaire de Gourdon. M. Vaysse Alphonse-Pierre, administrateur de la société de secours Butuels l'Union figeacoise, à Figeac.

Mentions honorables Mme Albugues Jeanne, née Monraysse, membre honoraire de la mutualité scolaire de Gourdon, à Saint Germain.

M. Basset Edouard, président de la société de secours mutuels les Prévoyants, à Montcuq. M. Cazelou Jean, secrétaire de la socié-

té de secours mutuels Saint-Louis, à Labastide-Murat. M. Gary Paul, visiteur de la société de secours mutuels l'Union fraternelle, à

M. Gondal Antoine, vice-président de la société de secours mutuels Saint-Vincentde-Paul, à Catus.

M. Matival Basile, membre honoraire de la mutualité scolaire de Gourdon. M. Monpart Victor, secrétaire de la so-

ciété de secours mutuels Saint-Jacques, à M. Parazines Louis-Jean-Henri, secrétaire trésorier de la société de secours

mutuels La Solidarité, de l'Imprimerie du « Journal du Lot », à Cahors. M. Raynal Antoine, vice-président de la société de secours mutuels l'Union fraternelle, à Catus.

Réponse à une question

M. Delmas, l'actif député du Lot, a reçu la réponse suivante du ministre de la guerre relativement à la question qu'il lui avait posée au sujet des

insoumis qui se trouvaient en Amérique, au moment de la déclaration de Paris, le 15 octobre 1920. Monsieur le Député et Cher Collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les cas très nombreux des

insoumis (Français qui, se trouvant en Amérique, se sont néanmoins pendant la guerre enrôlés dans l'Armée Américaine), qui sollicitent bénéficier de l'amnistie. J'ai l'honneur de vous faire connaître que les insoumis français d'avant-guerre qui se sont enrôlés dans l'Armée Américaine et qui désirent faire régulariser leur situation, peuvent adresser leur demande

de Bureau de Recrutement d'origine. Sur le vu des pièces justificatives attestant qu'ils ont servi pendant la guerre, il leur sera fait application, le cas échéant, si les services qu'ils ont accomplis dans l'Armée Alliée sont jugés suffisants, des dispositions de la Circulaire du 3 juin 1915 sur l'équivalence des services ainsi que

par l'intermédiaire de leur Commandant

de la loi d'amnistie. Nombre de situations analogues ont été déjà régularisées.

BANQUE POPULAIRE On annonce que M. Dou, Ingénieur en chef du Lot en retraite, est nommé directeur de la Banque Populaire du Lot et du Quercy.

Le traitement affecté à cette fonc-

tion serait fixé à 10.000 francs.

Question au ministre

des finances M. le prince Joachim Murat, député, demande à M. le ministre des finances s'il ne serait pas possible, à l'occasion du nouvel emprunt, d'ac-cepter en payement, dans une proportion à déterminer, les coupons de rentes russes des porteurs français et les marks que les anciens prisonniers français possèdent encore, ajoutant que cette mesure, si elle était adoptée, donnerait satisfaction à l'opinion publique et serait de nature à faire souscrire à l'emprunt les personnes désignées plus haut qui sont très hé-

sitantes pour le moment.

Réponse. — La loi relative à l'emprunt 6 p. 100 ne contient aucune disposition permettant d'admettre en libération des consistes de la consiste d libération des souscriptions à cet emprunt soit des coupons de titres russes, soit des monnaies étrangères.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur des chemins de fer a été attribuée à :

Cambes (Jules), ex-mécanicien, à Saint-Denis près Martel; 36 ans de services. Cayssac (Félix), ex-sous-chef de brigade à Port-de-Gagnac; 38 ans de services. Poimbœuf (Félix), chef de section principal à Cahors ; 31 ans de services. Roumilhac (Albert), ex-chauffeur à Saint-Denis près Martel ; 31 ans de services.

Souillac (Louis), cantonnier à Saint-Denis près Martel ; 34 ans de services.

Nos félicitations.

Mutations

M. Molard (P.-L.), sous-lieutenant du 7º rég. d'infanterie, passe au 13º rég. d'in-

M. Pelletier (J.-F.), sous-lieutenant du 7º rég. d'infanterie, passe au 67º rég. d'in-

rég. d'infanterie, passe au 69e rég. d'in-M. Magnard (M.-L.), sous lieutenant du 7e rég. d'infanterie, passe au 158e rég.

M. Abraham (G), sous-lieutenant du 7° rég. d'infanterie, passe au 170º rég. d'infan-

M. de Buzelet, sous-lieutenant territorial au 7e passe au 20e territorial. M. Porteret, lieutenant au 7e passe au

M. Delafoy, lieutenant au 7e passe au

Ecole de St-Maixent

M. Julien, aspirant au 7° d'infanterie, est reçu à l'Ecole militaire d'infanterie de St-Maixent, avec le n° 112.

Congrès des syndicats d'Initiative

Dimanche a été tenu à Cahors le Congrès de la Fédération des Syndicats d'initiative du Centre.

De nombreux délégués avaient répondu à l'appel des organisateurs. Les syndicats de Périgueux, de Brive, de la Dordogne, de Tulle, de Limoges, de Martel, de Gourdon, de St-Céré, de Livernon, de Luzech, de Figeac, de Puy-l'Evêque, de Rocamadour, d'Alvignac, de Lauzès étaient représentés.

Tous les délégués furent reçus par la municipalité de Cahors qui leur souhaita la bienvenue. A midi, un banquet a réuni les dé-

légués à l'Hôtel des Ambassadeurs sous la présidence de M. Henri de Jouvenel. A ses côtés se trouvaient MM. de Monzie, Fontanilles, sénateurs, Cluzelaud, secrétaire général de la Fédération, Debai, trésorier, Grillon, préfet du Lot, Jardel, conseiller général, Veyssières, inspecteur d'académie, etc., etc.

La presse régionale et locale était au grand complet. Le menu fut excellent. Les convives y firent honneur et ne manquèrent pas d'exprimer leur vive satisfaction à M. Monestier. Au dessert, M. Orliac, Président du Syndicat d'initiative du Lot, a salué

Messieurs, Au nom du Syndicat d'Initiative de Cahors et du Quercy je vous adresse une cordiale

en ces termes les convives.

Voire présence, parmi nous, M. le Préfet, prouve non seulement que les pouvoirs pu-blics attachent enfin aux questions de tourisme l'intérêt qu'elles comportent, mais aussi qui vous restez, en même temps que chercheur patient et heureux, l'ami du Syn-dicat d'Initiative.

dicat d'Initiative.

Tout à l'heure, notre président M. de Jouvenel vous dira, avec une éloquence que je vous laissele soin d'apprécier, quel rôle national doit jouer le tourisme.

Le succès sera d'autant plus assuré que nous aurons à la tête de nos groupements des hommes comme lui. Par votre large et haute conception des problèmes qui nous occupent, vous êtes, M. le Président, le véritable « animateur » de la Fédération.

Nous souhaitons et espérons qu'un champ Nous souhaitons et espérons qu'un champ d'action élargi vous permettra bientôt d'aug-

menter encore les services que vous ren-Vous aurez à vos côtés, pour vous aider, cet homme précieux, réalisateur, modeste et silencieux, travailleur acharné et apôtre entinousiaste, M. Cluzetaud, notre secrétaire

entinousiaste, M. Cluzelaud, notre secrétaire général.

M. le Sénateur, M. le Maire, en votre double qualité de parlementaire et d'administrateur municipal, appuyé sur les nombreux amis que le tourisme compte à la Chambre étau Sénat, ainsi que dans les conseils municipaux, vous pouvez rendre à l'entreprise qui nous interesse les plus éclatants services. Sur ceterrain vous trouverez unis des hommes qui, venus de tous les horizons de la politique et de la région, portent au cœur l'ardent amour de leur petite patrie. D'avance nous vous remercions de l'appui que nous sommes assurés de toujours trouver auprès de vous.

Il n'est pas possible qu'un jour prochain des résultats tangibles ne viennent couronner nos efforts et ceux de nos amis, qui dans le pays tout entier travaillent au même

rentre de l'avantent au meme de voir l'en trouve une preuve de plus dans l'empressement que nous avez tous mis à répondre à l'appel de votre bureau. Tous, conseillers généraux, délégués de syndicats, représentants de Chambre de Commerce, professeurs, industriels, commerçants; sans souci de l'abandon momentané de vos intérêts personnels, sans vous laisser arrêter par les inconvénients de voyages parfois difficiles, vous nous avez apporté le concours de vos intelligences, l'amitié de vos présences.

La route sera longue encore sans doute

La route sera longue encone sans doute, mais la France aura un jour l'organisation touristique qu'elle mérite et que nous souhai-

D'autant qu'à nos côtés se trouve la Presse toute entière qui met à notre service sa grande et puissante voix.

Aussi je suis particulièrement heureux de l'occasion qui m'est offerte de saluer ici aujourd'hui les représentants les plus qualifiés de tous nos journaux régionaux et locaux, de leur dire combien nous leur sommes reconnaissants de leuraide précieuse et combien nous souhaitons que continue cette utile et féconde collaboration.

Messieurs, il manque, à notre réunion, une des plus marquantes figures du Tourisme régional.

des plus marquantes figures du Tourisme régional.

Retenu par un deuil, M. Charles Lamy n'a pu assister à nos travaux et à notre banquet. Ce-sera bien faiblement marquer notre respectueuse estime que de lui adresser Vexpression et de nos condoléances et de nos recrets. nos regrets.

En votre nom, Messieurs, je lève mor

nonneur de M. Charles Lamy, président d'honneur de la Fédération. Des bravos chaleureux saluent les paroles de M. Orliac.

M. Forot, Président du Syndicat d'initiative de Tulle, remercie au nom des délégués.

M. de Monzie prend la parole pour rendre hommage au dévouement du Président du Syndicat de Cahors, et pour l'assurer du concours entier de la municipalité dans son œuvre d'organisation si nécessaire du tourisme

dans le Lot. M. de Monzie est applaudi. M. de Jouvenel remercie le Syndicat de Cahors de l'accueil si fraternel

qu'il a réservé à lui et aux délégués. Il sait les efforts que le Syndicat du Lot a fait pour arriver au beau résultat actuel : car il se souvient que quand M. Cluzelaud vint pour la première fois à Cahors pour organiser le Syndicat, celui-ci comptait un membre. Notons que c'était M.

Eugène Grangié. Aujourd'hui le Syndicat est en pleine activité et M. de Jouvenel dit éloquemment ce qui est à faire dans l'intérêt de nos régions pour le tou-

M. de Jouvenel est vivement applaudi, et au commandement de M. Cluzelaud, des bans et des doubles bans sont battus en l'honneur des orateurs. Enfin, M. le docteur Dubuisson

donne lecture d'une poésie. Le banquet est terminé à 2 heures. Après le banquet, les convives se rendent à la Préfecture où doit avoir, lieu le Congrès.

M. Orliac préside. C'est M. Armand Viré qui prend la parole.

M. Viré qui, comme on le sait, a doté notre département de deux merveilles, Padirac et Lacave, parle des sites superbes qui se trouvent dans le Lot où de plus en plus nombreux les touristes devraient venir.

Le Syndicat d'initiative du Lot ne faillira pas à sa tâche et redoublera d'efforts pour faire comprendre à tous l'intérêt qu'il y a à faire connaître nos régions.

M. de Monzie parle aussi de la nécessité qu'il y a pour le syndicat d'attirer le plus grand nombre de visiteurs.

M. de Jouvenel clot le Congrès en prononçant un éloquent discours sur 'œuvre des Syndicats d'initiative. Il dit l'intérêt patriotique qu'il y a a procéder à l'exploitation de nos richesses archéologiques et touristi-

ques. Rien ne doit être négligé et l'on doit apporter dans cette exploitation de la méhode, de l'esprit de suite. En quelques mots, M. Orliac remer-

cie les orateurs et le public. Le Congrès est terminé à 3 h. 3/4. Malheureusement la pluie tombe sur la ville et l'ascension du Mont St-Cyr

qui avait été projetée ne peut avoir

Conseil municipal

Séance du 16 octobre 1920 Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir. La séance est ouverte à 8 heures 3/4 sous la présidence de M. de Monzie.

Il est tout d'abord question des fêtes du 11 novembre. Une commission examinera s'il y a lieu l'organisation d'une représentation au théâtre, à laquelle MÎle Cécile Sorel, de la Comédie Française prêterait son con-

M. Holzer dit que le groupe socia-liste refusera son concours à cette fête si elle a un caractère gouvernemental: mais si elle n'a qu'un caractère local, ce concours est acquis. Les ateliers de distillation seront

installés au Vieux Palais. Diverses demandes de subventions

sont renvoyées à la Commission des

Les habitants du quartier de la Halle demandent qu'une partie de cet établissement qui est occupé par le service du ravitaillement soit affecté à la vente des grains. On sait que le marché aux grains se tient actuellement sous la mairie. C'est disent les commercants de la place de la Halle un préjudice considérable qui leur est porté.

Il est entendu que la question sera examinée et ou'on fera droit dans la mesure du possible à cette demande. MM. Teyssonières et Aguzou sont désignés pour faire partie d'une commission d'études électriques.

Avis favorable est donné à plusieurs demandes de soutien de famille, et à une demande de bourse à une école industrielle.

Le conseil municipal avait émis un vœu tendant à fixer les foires de Cahors les 1er et 3e samedi du mois. Le vœu a reçu un avis favorable du Conseil municipal. Mais le Conseil municipal de Limogne proteste contre cette fixation qui sera, dit-il, préjudiciable aux foires de Limogne.

M. Dulac est chargé de s'entendre avec le maire de Limogne.
Une somme de 2.000 francs est vo-

tée pour l'organisation des fêtes du 11 novembre.

Lecture du rapport relatif à la question du gaz est donnée. Nos lecteurs ont pu lire dans le Journal du Lot du 17 octobre, le procès-verbal de la réunion qui a eu lieu à Rodez entre les représentants de la Compagnie du Gaz et ceux des villes tributaires de cette Compagnie.

Pour Cahors le prix du gaz est fixé dater du 1er septembre 1920 à 0,67 le mètre cube jusqu'au 28 fé-

Au sujet de l'éclairage électrique de Cahors, il est peu probable que les travaux qui sont exécutés à l'usine de Mercuès soient terminés dans le courant de 1921.

M. Cambon donne lecture du rapport relatif à la demande d'indemnite de surveillance formée par les directrices des écoles publiques, indemnité touchée par le directeur de l'école de

garçons. M. Cambon reconnaît qu'on a eu tort de lui accorder cette-indemnité, et propose le rejet de la demande des institutrices que toutefois il remercie d'avoir eu la pensée de verser cette indemnité à la Caisse des Ecoles.

Une demande d'augmentation de 2 francs par jour pour indemnité de vie chère est formée par les employés d'octroi. Cette demande est rejetée, mais le Conseil décide de répartir entre les employés 10 0/0 des recettes de l'octroi au-dessus de 170.000 fr.

Le Conseil décide de mette à l'étude un projet de réorganisation du service de la police.

M. Gayet propose d'accepter l'offre faite par des propriétaires tendant à donner le terrain nécessaire pour l'ouverture d'une rue allant de l'Avenue du Nord à la rue des Thermes, adopté. Le contrat entre la ville et la Socié-

té d'affichage est prorogé. Un rapport est lu au sujet des bourses Galdemar. Le Conseil décide qu'à l'avenir il ne sera acordé que des bourses d'externat, d'externat surveillé, avec abonnement aux livres.

Deux bourses sont accordées en faveur d'élèves du lycées de filles.

M. le Maire fait connaître au Conseil que la rentrée au lycée a été assurée par Mme l'Econome en L'absence de la nouvelle directrice, et il dit les regrets que le départ de Mlle Camus

Il parle de la création de l'Ecole primaire supérieure de garçons qui a été très appréciée et de la création de la Maison de l'Enfance qui pourrait être installée dans le local de l'infirmerie de la caserne Bessières. En outre, il sera examiné avec le

Conseil d'administration de l'Hôpital si on ne pourrait pas créer un établissement pour les orphelins du chemin de fer et des P. T. T. au Payrat.

Un avis favorable est donné à une pétition formée par des limonadiers de Cahors qui ont été classés par le fisc en 2° catégorie, comme les principaux de Toulouse.

MM. Huard et Dulac sont désignés pour régler un litige qui existe entre l'octroi et MM. Dubernet et Païta au sujet du paiement des droits d'entrée

du cuivre en barre. Un vœu tendant à la création d'une section indutrielle à l'Ecole supérieure de Cahors est votée.

M. Arnaudet demande au Conseil de faire procéder à des travaux de terrassement dans le cimetière de Lacapelle. Satisfaction lui sera donnée. La séance est levée à 11 heures 1/4.

Journal renvoyé

Un « Journal du Lot » adressé à M. Clary chez Mme Bonnet aux Durands près Cahors, nous est retourné par la Poste avec cette mention: Inconnu aux Durands.

C'est le 3º numéro qui nous est retourné.

Prière à l'expéditeur de mettre une adresse plus exacte.

Match de foot-ball

Association Sportive P. O. Usselloise et Compound-Club Cadurcien font match nul

C'est devant un public peu nombreux, par suite de la pluie persistante, que s'est déroulé le match Ussel-Cahors, en association. De nombreuses personnalités avaient tenu néanmoins à encourager de leur présence ce sport nouveau dans notre ville. Plusieurs sportwomen courageuses vinrent même embellir de leurs gracieuses toilettes les touches du terrain de Cabessut rendu bien peu praticable par le mauvais

temps.

Au début de la partie les équipiers de la Compound se montrèrent pleins d'ardeur, aussi le ballon vint frôler à plusieurs reprises les buts ussellois. Après un quart d'heure de jeu, sur une faute d'un avant bleu et rouge, le demi-centre cadurcien marque le but. Cahors, 1. Les avants ussellois, tout d'abord surpris

par ces attaques brusquées, se ressaisissen et réussissent à marquer à leur tour. La mi-temps est sifflée sur ce résultat Ussel : 1. Canors, 1.

La deuxième mi-temps fut hachée par les coups de sifflet, parfois désordonnés, de l'arbitre. Elle n'amena aucun changement au score par suite de la belle défense des lignes arrières de la Compound et des nombreuses fautes commises qui arrêtèrent le jeu à tout instant.

La partie se terminera donc sur le même résultat. Match nul. Ussel, 1 but. Cahors, 1 but

Appréciation. — L'équipe d'Ussel nous
fit assister par moments à du joli jeu de
passes longues très bien dirigées. Quoique ouant à dix, elle sut arrêter les nombreu-

ses et vives attaques des avants rouge Cette équipe est très homogène mais manque d'entrainement. A la Compound les belles passes furent rares, pourquoi?.. Messieurs les cheminots! Les avants, quoi que jeunes, tinrent vaillamment la partie; ils ont beaucoup à apprendre, surtout sur la tenue à la touche. Les demis et les lignes arrières montrèrent de la connaissance du arrieres montrerent de la connaissance du jeu et de l'entraînement. A signaler tout particulièrement à la Compound: Brabant (avant centre); Coupy et Dujols, demis; Ger-nolles et Couderc, arrières. L'arbitrage de M. Larrazet, du 7° R. I. fut impartial, mais quelque peu hésitant.

Le match retour doit se jouer à Ussel le

31 courant. Nos vœux accompagneront nos jeunes et vaillants cheminots cadurciens à qui nous conseillons d'intensifier leur entraî-nement afin de remporter, ce jour-là, une belle victoire.

A 13 h. 30, en match d'ouverture, la

A 13 n. 30, en match d'ouverture, la Jeunesse Sportive Cadurcienne (équipe première), au cours d'une partie très amicale, battit par 1 but à zéro, les benjamins de la Compound (équipe deuxième) qui se défendirent vaillamment malgré leur infériorité L'équipe première de la Jeunesse Sportive

Cadurcienne était ainsi composée: Goal, Heilles; arrières, Gratadour, Bousquet; demis, Bonnet, Delgal, Verdier (cap.); avants, Célarié, Couaillac, Delmas, Roubert, Miquel. L'équipe seconde de la Compound ne joua qu'à dix; elle était ainsi composée: goal, Lacoste; arrières, Déjean, Tardieu; demis, Labat, Soulié, Griffoul; avants, Francoual, Reygner, Vergnes Ernest, Raynal.

Le goal en retraite.

Avis

Nous recevons la lettre suivante du Secrétaire du Syndicat des Négociants de Cahors et du Lot:

Des personnes étrangères à notre région, se présentant à domicile pour offrir de la draperie ou autres marchandises, le Syndiat des détaillants en tissus du Département du Lot croit devoir informer le public qu'aux conditions offertes les acheteurs ont toujours trouvé, dans n'importe quel magasin de la région, des articles d'aussi bonne qualité. Soucieux de contribuer à enrayer la hausse toujours plus grande des marchandises, les négociants de la région se sont refusés à faire des approvisionnements supérieurs à leurs besoins, la spéculation et l'accapare ment n'étant pas dans leurs procédés. Ils ne sont point effrayés par la baisse, ils la souhaitent, au contraire, et ne la redoutent

pas. Veuillez agréer, etc. Le Secrétaire.

Joli monde

Dimanche soir, une dispute éclata dans un débit de boissons entre des réfugiés, des belges et des jeunes gens de la ville.

Les réfugiés accusaient le nommé Malvie, terrassier, d'avoir volé de l'argent à un de leur compatriote. Malvie niait et aidé de ses copains Rigambert et Fourastié, il engagea la batail-le au cours de laquelle Malvie s'arma d'un couteau.

Trois jeunes réfugiés furent blessés: Julien Hornaert et Alphonse Huighuyebert, au visage, et Wilment

La bataille avait lieu sur la place de la République et ne prit fin qu'à l'ar-rivée de la police qui procéda à l'ar-restation de Fourastié et de Rigam-

Celui-ci fut trouvé porteur d'un revolver. Les deux camarades ont passé la nuit au violon. Notons que tous deux sont sortis de prison, il y a quelques semaines, et qu'ils ont été condamnés pour vols à la gare de Cahors, par le tribunal correctionnel qui les a fait bénéficier de la loi de sursis. Quant à Malvie, il a été arrêté lun-

Probité

di soir. Le trio est écroué.

Dimanche, le jeune Barreau a trouvé sur la voie publique un bracelet d'une certaine valeur qu'il s'est empressé de déposer au bureau de po-

Le bracelet appartenait à Mlle Eu-phrasie Imbert qui a vivement re-mercié l'honnête enfant.

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail pendant la semaine du 4 au 9 octobre 1920 dans le Lot.

Nombre de placements à demeure :

hommes, 1 femme. En extra: 3 hommes, 1 femme. Demandes d'emploi non satisfaites :

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de septembre

Quantités des vins enlevées des hais des récoltants : 11.984 hectol. Antérieures: 144.102 hectol. Total: 156.086 hectol. Quantités de vins soumises au droit

de circulation: 9.475 hectol. Antérieures : 128.977 hectol. Total : 128.452 hectol. Stock commercial existant chez les

marchands en gros: 3.963 hectol.

Cinéma-Théâtre **JEUDI 21 OCTOBRE**

SOIRÉE DE GALA La plus sensationnelle Révélation artistique de la saison

NAZIMOVA dans «1'OCCIDENT»

d'après la célèbre pièce de M. Henri Kistemaeckers. « Ptein air » « Comique » « Orchestre ». —<>国<>

AVIS DE DETTES

M. RUAMPS, 13, rue des Boulevards, ne paiera plus à partir de ce jour, les dettes contractées par son épouse, née MONTGUIRAL Fran-

Chambre de discipline des huissiers. -La chambre de discipline des buissiers de l'arrondissement de Figeac est ainsi composée pour l'année judiciaire 1920-1921 Syndic, Me J. Nieucel huissier à Figeac Rapporteur, Me Boudet huissier à Livernon; Secrétaire, Me Bessières huissier à Bretenoux ; Trésorier, Me Vayssettes huissier à Figeac ; et Me Genillet, huissier à Lacapelle-Marival.

Cartes de pain. — Les bénéficiaires de cartes de pain à prix réduits sont invités à retirer leurs cartes à la Mairie à partir du 18 octobre.

Rubrique sportive. — Le temps n'a pas favorisé le match de dimanche qui mettait en présence « L'Avenir Olympique de Viviez » et « Le Groupe Sportif de Figeac » Malgré la pluie, les spectateurs étaien venus en nombre au terrain de l'hospice où ils ont assisté à une belle partie de

rugby. Le G. S. F. entraîné a marqué 4 essais dans la première mi-temps (Cavarroc 2. Rioux 1. Cauzinille 1).

Le Capitaine de la Maze, l'avant Cavarroc, d'un allant vraiment remarquable, funent les meilleurs furent les meilleurs.

Dans l'équipe de Viviez, l'arrière Paul Rencontre des plus courtoises, toute à

l'honneur des deux équipes.
Arbitrage impartial et compétent de M. Roques, qui donna la victoire au G. S. F Pendant la partie l'harmonie « Les

Artisans Réunis » prêta son concours qui fut très apprécié.

Gourdon

Concours agricole du 9 octobre 1920.

— La distribution des récompenses a eu lieu à 13 heures 1/2 sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet de Gourdon. Malgré la pluie persistante le public était assez nombreus autour e public était assez nombreux autour de l'estrade sur laquelle avaient pris place MM. Sudres Sous-Préfet, Fontanilles Sénateur, Davidou Maire de Gour-Lafon Directeur des Services Agricoles et les membres du Jury.

Avant la lecture du palmarès, des discours ont été prononcés par MM. Su-dres, Fontanilles, et après la lecture du palmarès, M. Lafon a fait la critique du concours.

Grâce à la publicité et aussi à l'im-portance des primes offertes cette an-née aux lauréats de cette manifestation agricole le concours a été assez bien

Toutefois disons en passant que l'omission de se faire inscrire d'avance et de se conformer aux règlements et conditions générales des concours pour bon nombre d'intéressés, rend long et difficile le bon fonctionnement des opérations du classement, du pointage, de répartition des primes, etc., etc., et comptons que ces oublis n'auront plus lieu à l'avenir.

ESPÈCE BOVINE. — Taureaux étalons. M. Dubreton à Payrignac, 400 fr; M. Cangardel à Marminiac, 350 fr.; M. Tréou à Lamothe-Cassel, 250 fr.; M. Liébus à Gourdon, 100 fr.; M. Boissy Jean à Loupiac, 100 fr.; M. Taillard Jean à Gourdon, 350 fr.; M. Liébus Jean au Nouallet, près Gourdon, 250 fr.; ex-æquo: M. Mazet Antonin à Lagrave, près Gourdon, et M. Capelle Etienne à Carlucet, 150 fr..

Vaches pleines ou suitées ex-æquo: M. Bouldoire Pierre à Payrignac, et M. Cangardel à Marmignac, 300 fr.; M. Salvat Louis à Lapeyrugue. 250 fr.; M. Besse Charles à Peyrilles, 200 fr.; M. Lescalié à Nadillac, de La-

mothe-Fénelon, 150 fr.; M. Grégory Agapit de Masclat, 80 fr. ; Mme Lagar de Marie a Bel-Air, près Gourdon, 60 fr.; M. Bullit Louis à Loupiac, 50 fr.; M. Janis près Gourdon, 40 fr.; M. Mougnou à Souillaguet, 250 fr.; M. Tréou à Lamothe-Cassel, 200 fr.; M. Pradeyrol à Laumel, près Gourdon, 150 fr.; ex-æquo: M. Pouzols Antoine à Masclat, M. Moulin à Gourdon, Mme Vayssière à Larrade de Marie à Bel-Air, près Gourdon, 60 fr. M. Pouzols Antoine à Masclat, M. Moulin à Gourdon, Mme Vayssière à Lamadeleine, près Gourdon, 100 fr.; ex-æquo: M. Escalmel Clément à Masclat, M. Dubreton au Bouscot, près Gourdon, M. Lavergne Auguste au Vigan, 80 fr.; ex-æquo: M. Cayre Jean à Gourdon, M. Simon à Payrignac 60 fr.; ex-æquo: M. mon à Payrignac, 60 fr.; ex-æquo: M. Elie Madebos à Lamothe-Fénelon, M. Liébas au Nouallet, près Gourdon, M. Moncoutié à Notre-Dame de Gourdon, M. Gouloumès à Gourdon, 50 fr.; exwquo: M. Delfau à Lamadeleine, près Gourdon, M. Jovion à Gourdon, M. Mas-

sabie à Gourdon, 20 fr. ESPECE PORCINE. — Verrats M. de Fontenilles à Soucirac, 300 fr. M. Fresquet à St-Clair, 275 fr.; M. Capelle à Carlucet, 175 fr.; M. Lavaysse Etienne à St-Cirq-Madelon, 100 fr.

Truies suitées

M. Thières Pierre à Revers, près Le Vigan, 250 fr.; M. Cabanès Jean à St-Romain, près Gourdon, 225 fr.; M. Daynac Paul à Gourdon, 200 fr.; M. de Camy au Vigan, 150 fr.; M. Traucou Jean à Gourdon, 100 fr.; M. Delfau à Gourdon, 80 fr.; M. Pradeyrol à Laumel, près Gourdon, 50 fr.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

INSTRUMENTS ET OUTILLAGE

de médaille d'argent.

RECOMPENSES AUX OUVRIERS M. Mougnou, charron, ouvrier de M. Floirac, 80 fr.

INSTRUMENTS DIVERS

De Londres: Rien n'est venu modifier la situation créée par la grève des mi-neurs. La journée d'hier a été marquée par de nombreuses réunions de groupements de travailleurs.

Le Times s'occupe longuement de la séance d'ouverture du Parlement et s'étend particulièrement sur la grève des mineurs et les effets désastreux que sa prolongation aurait. Le Parlement, dit ce journal, va se réunir aujourd'hui dans des circonstances particulièrement gra-ves. Le charbon et l'Irlande sont les deux problèmes les plus urgents qui sont actuellement posés devant le gouvernement et la nation. Ces deux problèmes méritent d'être traités tout de suite, mais le plus pressant est celui du charbon.

Il n'est pas improbable que la discussion prennent toute la séance, le débat devant déterminer si le premier minis-

Pologne et Lithuanie

De Londres: Un télégramme de Varsovie annonce que les relations entre la Pologne et la Lithuanie sont rompues à la suite du silence gardé par la Pologne à la note envoyée par le gouvernement lithuanien au sujet de l'occupation de Vilna par le général Zeligowski.

La séance satisfaisante de samedi dernier n'a pas eu de lendemain. Le marché est de nouveau irrégulier et agité. D'ailleurs le

Banques lourdes en clôture : Paris 1.585, Union Parisienne 1.408, Lyonnais 1.500. Valeurs de navigations irrégulières : Suez

nyika 97.
Pétrolifères réalisées: Eagle 603, Shell 363, Royal Dutch 35.800, Omnium des Pétroles 1,960.

les 1.960.
Industrielles russes assez résistantes:
Bakou 3.715, Lianosoff 620, Platine 720,
North Caucasian 99.
Diamantifères et mines d'or plus lourdes:
de Beers 855, Jagersfontein 196, Crown mines
130, Rand mines 142,50, Goldfields 67.
Caoutchoutières faibles sur une nouvelle
baisse de la matière première: Financière
199,50, Malacca 156.

M. Teillard, propriétaire à Lestivime-Gourdon, 25 fr.; M. Salvat Louis à Lapeyrugue, près Gourdon, 15 fr.; Mme Lagarde Marie à Bel-Air (Gourdon), 15 fr.; M. Salvat Louis à Lapeyrugue (Gourdon), 20 fr.; M. Delfau à Lamade-leine (Gourdon), 15 fr.; M. Teillard Jean à Lestivime-Gourdon, 15 fr.

ARATOIRE

M. Meyzen à Gourdon, 200 fr. et une médaille d'argent avec diplôme; M. Floirac à Gourdon, diplôme de médaille d'or; M. Mayaudon à Gourdon, diplôms

M. Fleury à St-Alvère (Dordogne), di-plôme de médaille de vermeil.

Paris, 11 h. 50.

La grève des mineurs

tre interviendra.

L'état du maire de Cork De Londres: Les journaux annoncent que l'état du lord-maire s'est aggravé. Il

a contracté un rhume et les symptômes du scorbut auraient été constatés.

La famine en Russie De Stockholm: Les statistiques offi-

cielles bolchevistes annoncent que les stocks de blé pour l'hiver prochain atteignent 224 millions de pounds au lieu de

454 millions nécessaires.

Tous les journaux sont d'accord pour dire que la famine qui approche dépassera en horreur toutes les précédentes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 Octobre 1920.

nouveau irregulier et agité. D'ailleurs le Stock-Exchange, mal impressionné par l'agitation ouvrière en Angleterre, nous envoie des cours faibles. Les changes se sont détendus, principalement la livre Sterling. Nos rentes françaises sont fermes: 3 0/0 54,75, 5 0/0 86,37,4 0/0 1917 et 1918 69,55 et 69,20, 5 0/0 amortissable 97,65, Crédit National ancien 474, nouveau 486.

Banques lourdes en clôture: Paris 4 555

6.050, Transatlantique 385, Maritime et Commerciale de France 810, Maritime Française 335, Pacifique 390, Affréteurs Réunis 808.

Cuprifères lourdes : Rio 1.485, Tanga-

les Maun de PIEDS Si vous avez des cors ou durillons dou-loureux, si vous avez les pieds enfiés et meurtris par la pression de la chaussure, ou si les pieds vous brûlent comme du feu par la marche ou la fatigue de longues stations debout, ne tardez pas plus long-temps à vous débarrasser de ces souffrances. Un simple bain de pied chaud dans lequel vous aurez dissous une proirnée de Saltrates. vous aurez dissous une poignée de Saltrates, vous apportera un soulagement immédiat et ce traitement si facile à suivre, ne manquera pas de vous guérir de vos maux de pieds une fois pour toutes! Les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans toutes les Pharmacies.

ATTENTION !!!

LES SOIERIES LYONNAISES

SONT AU

8, RUE DU MARÉCHAL JOFFRE Pour quelques jours seulement

A VENDRE

1 Soufflet de forge état neu₁. 1 Refouleuse.

1 Cintreuse. 4 Fortes roues avec essieux.

S'adresser au GARAGE DU NORD 4, rue des Cadourques (Cahors). VENTE de 1/2 Muids

MOUTES FUTAILLES OUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC 19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

--o- GRANDE --o-

MONNELLERIE éléphone 14-70 -o- -o- -o- -o-OULOUSE |

On demande Pour un établissement de Cahors

le mari jardinier, la femme cuisinière URGENCE. S'adresser bureau journal. PERDU sur la grande route Souillac-

Un Ménage

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

Cahors, chien cocker noir et blanc. Prière

prévenir le propriétaire à l'adresse mar-

quée sur le collier. Bonne récompense

En face le Théâtre, CAHORS La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poltrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniatre, Furoncles, etc.

Marché de La Villette

18 Octobre 1920 PRIX PAR 1/2 KIL. ESPÈCES le qual. 2º qual. 3º qual. Bœufs...

4,40 4,20 3,50

5,50 5,75 7,80 Moutons. 14.086 1.045 5,50 5,00 7,50 7,30 Porcs.... 3.871 OBSERVATIONS. — Vente facile sur les bœufs et les veaux, difficile sur les mou-

4.924

1.794

Vaches ..

Taureaux.

Veaux....

tons, mauvaise sur les porcs. Imprimerie Coueslant (personnel intéressé) Le Gérani : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 40

La neige sur les pas

Henry BORDEAUX De l'Académie Française

 Vous tenez leurs comptes. Ce n'est guère. Et, chaque fois, reste-t-il

Il repart le soir même.

quelques jours ?

— Le soir même ? C'est un mari diurne. Mauvais signe. Mon cher Monestier, vous avez des chances. Et, d'ailleurs, qui a bu boira. Mais la plaisanterie ne fut pas goûtée. Michel Monestier l'accueillit si mal que Baulaine s'en excusa, à sa manière qui grinçait : il n'avait pas voulu atteindre Mme Romenay

dont il respectait la souffrance et le deuil autant que la récente vertu. La récente vertu qu'il ne cessait de célébrer devant Manette dès qu'ils

se trouvaient seuls ensemble...

Mme Romenay, un matin, prenant l'ascenseur pour descendre dans le hall, y rencontra Manette Durban qui habitait le même étage. Celle-ci, déjà, baissait sa voilette, quand Thérèse lui tendit la main. Ce fut un: « Oh! madame », plein d'éton-

nement et de gratitude, comme si l'amour ne les avait pas courbées

pareillement sous son joug. La conversation était néanmoins assez difficile à soutenir. Après quelques propos insignifiants, elles allaient se séparer au sortir de la cage, quand soudain la maîtresse d'Edmond de Baulaine murmura sur un ton de prière :

- Je voudrais vous parler, mada-

me. Ecoutez-moi. Ne me repoussez

Pourquoi vous repousserais-je? Elles entrèrent dans le hall qui, le matin, est souvent désert, et s'approchèrent de la baie. Il tombait une mince et persistante pluie d'automne et les montagnes disparaissaient dans la brume tandis que l'eau terne du lac semblait envahir tout l'horizon, monter et atteindre le ciel bas. Manette avait épuisé d'un coup toute son énergie. Mme Romenay, complaisante, facilita ses confiden-

Vous n'êtes pas heureuse. Ce fut presque une explosion: Ah! madame, si vous saviez!

J'ai revu mon plus jeune fils, René. Elle raconta la scène des Avants, le petit garçon qui jouait tout près d'elle et qu'elle n'avait pas osé embrasser, qui se mit à la regarder et ne la reconnut pas. Timidement elle ajouta, presque avec admiration: - Comment avez-vous eu le cou-

Vous vous trompez; je n'ai pas eu de courage. Plus bas, comme si elle confessait

rage de faire ce que vous avez fait ?

sa lâcheté, Thérèse dit en inclinant dans la glace l'image d'une femme la tête: - « Il » était mort et je pensais

mourir.

Et le souvenir lui glaça la chair.
— Moi, reprit Manette après un moment, c'est pire. Mon amour est Pourquoi ne partez-vous pas? Votre mari? Il m'a écrit. J'ai là sa lettre.

aux Avants, il sait que nous sommes à Caux. Il m'appelle. Il ne m'adresse pas de reproches. — Alors, pourquoi restez-vous?

Elle me brûle. Il a su que nous étions

A cause d'Edmond. Il m'aime. Il m'aimera toujours. Thérèse, en l'entendant, ne put réprimer un sourire ambigu. Elle savait, par une indiscrétion de Michel Monestier, l'incurable ennui, le désenchantement de Baulaine et ses indélicates plaintes sur son asservissement.

Comme on se connaissait peu tout

en vivant côte à côte! Comme on se

contentait des apparences les plus superficielles, des protestations les plus banales, des plus grossiers mensonges! Une petite comédie extérieure suffisait à donner le change, à recouvrir de calme les plus tragiques intimités. Elle-même, du moins, avait toujours été sincère, avait toujours inspiré la sincérité autour d'elle, et pourtant, quand jadis elle revenait, confuse et troublée, des rendez-vous d'André Norans, ni son front, ni ses lèvres, ni ses yeux ne la | — On ne s'en va pas un jour de | trahissaient. Seule, elle distinguait | pluie. On s'en va un jour de beau

coupable et fausse, mais si douloureuse, et cette image, qu'elle était seule à voir, peut-être qu'elle n'existait pas.

Sa faiblesse secourait la faiblesse de Manette. On commençait à aller et venir dans le hall. Des jeunes gens, des jeunes filles, avides de prendre l'air, de jouer au tennis, interrogeaient le temps. Marc n'eût pas aimé qu'on la remarquât dans la compagnie d'une femme compromise. Tout naturellement, sans inutile besoin de logique, elle retrouvait ses pudeurs d'autrefois:

da-t-elle à Manette avec un petit accent autoritaire qui l'étonna elle-— Oh! oui. Vous, je ne sais pas pourquoi, je suis prête à vous obéir. Vous parlez, et l'on donne son cœur. Elle aussi, elle subissait le charme

indéfinissable de Thérèse, et Thérèse

qui n'y croyait pas tenta de s'en ser-

vir sur-le-champ:

Voulez-vous m'écouter, deman-

- Partez, partez tout de suite sans regarder en arrière. C'est impossible. Pourquoi? Pour aller aux Avants, il ne faut pas deux heures

Voyez: il pleut.

de marche. - Je ne sais pas marcher. J'aurais peur. Et mes bagages? Je vous les enverrai. - Justement : votre départ ne sera pas remarqué.

temps, parce que le soleil donne de la joie et un peu d'audace. Je vous accompagnerai une partie du chemin.

Vous feriez cela pour moi? Vous êtes guérie, maintenant? — Oui. Partons. Voulez-vous? Au dernier moment, quand il fallut quitter l'hôtel, Manette essaya de

— Oh! moi, je ne sais plus. Thérèse eut un geste d'infinie tris-- On oublie. Je vous assure qu'on

- C'est impossible. Il m'aime,

résister :

— Et vous?

Et les deux femmes, serrées l'une contre l'autre sous le même parapluie, s'engagèrent dans le chemin qui contourne le ravin boisé du Chauderon pour conduire à l'Oberland. Les sapins, les hêtres s'égouttaient sur elles. Le paysage, autour d'elles, finissait très vite, se jetait dans la brume. Ni la Dent de Jaman, ni les rochers de Naye ne s'apercevaient. Ainsi perdues, elles allaient comme une petite barque sur la mer.

Elles avaient cessé de parler. La décision prise, il n'y avait plus rien à ajouter. Et chacune d'elles, écoutant les branches clapoter, pensait en arrière, Manette à son joli amant qui serait si fâché, si vexé si peiné. Thérèse au glacier de Proz où André Norans était mort, André que, vivant, elle n'aurait jamais quitté. Elle n'au- tez. rait jamais pu le quitter, et pourtant

comprenait pas grand'chose à tout ce qu'elle avait fait, puisqu'elle avait aimé malgré elle, et puisque la mort la guérissait de son coupable amour. On devait approcher, bien qu'on ne distinguât pas les Avants. Thérè-Ici, madame, disons-nous adieu.

Ne me laissez pas seule, je vous

en supplie. Il faut bien que je songe au retour. Caux est loin et j'arriverai en retard pour le déjeuner. Seule, je ne serai pas tran-

Vous arriverez dans une demiheure à peine. - Heureusement : je suis érein-

Manette, au moment de la séparation, eut une petite crise de larmes : — C'est affreux. Je ne le verrai plus. Vous lui direz... — Que lui dirai-ie?

- Ce que vous voudrez.

Pendant que sa compagne l'abritait, elle cherchait machinalement dans son réticule sa boîte à poudre pour s'arranger un peu le visage. Et puis, elle dit:

Pour me donner du courage, voulez-vous m'embrasser, madame? Oh! je veux bien. — Et vous me regarderez m'éloi-gner jusqu'à ce que j'aie disparu.

- Ne vous retournez pas. — Je vous le promets, si vous res-

Elle se mit en route, mais se reelle ne l'avait pas pleuré: mais que tourna tout de suite pour lancer sur pouvait-elle contre la vie? Elle ne un ton de gaminerie: (A suivre)